



LIVRET DE LA **STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE** POUR LA **BIODIVERSITÉ** 2022-2027



SOMMAIRE



Cadre et objectifs de la Stratégie départementale de la biodiversité (SDB13)	p.5
Une stratégie co-construite pour répondre aux enjeux de biodiversité du territoire	p.6
Le Comité français de l'UICN : un partenaire dans l'accompagnement autour de la SDB13	p.9
État d'avancement des actions à mi-parcours	p.11
Ambition 1 - Des écosystèmes fonctionnels et résilients face au changement climatique	p.15
Le dispositif départemental de protection du martinet noir	p.16
La préservation des gîtes à chauves-souris	p.18
Le Plan départemental de lutte contre les frelons envahissants	p.20
Ambition 2 - Un aménagement du territoire respectueux de la nature privilégiant la sobriété foncière	p.23
Le 13 en jeu : propositions pour un aménagement durable des Bouches-du-Rhône	p.24
La plantation et la gestion des arbres bordant les routes départementales	p.26
Sesame 13 : un outil pour mieux végétaliser nos villes	p.28
La sensibilisation du grand public à la valorisation de l'eau de pluie	p.30
Ambition 3 - Une transition vers des filières durables intégrant pleinement les enjeux de biodiversité	p.33
La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges	p.34
Le soutien à la filière Gastronomie par Provence Tourisme	p.36
Une offre touristique responsable	p.38
Ambition 4 - Une amélioration de la connaissance de la biodiversité départementale et de la diffusion de ses enjeux auprès des publics	p.41
La collection de livrets et le webdocumentaire « <i>Nature de Provence</i> » pour sensibiliser le grand public à la biodiversité du territoire	p.42
L'Atlas des Paysages des Bouches-du-Rhône : une mise en valeur et un porter à connaissance de la richesse paysagère du territoire	p.44
Le dispositif des Aires Éducatives	p.46
L'Observatoire des Saisons	p.48
La Classe internationale « Observatoire scolaire de la nature »	p.50
Les Balades nature	p.52
Ambition 5 - Un patrimoine naturel au cœur de l'identité du département et du bien-être de ses habitants	p.55
La gestion de la Réserve naturelle de Sainte-Victoire	p.56
Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) des sports et activités de nature	p.58
Ambition 6 - Le développement d'une approche commune dite « One Health » entre les enjeux de la santé humaine, de l'environnement, de la préservation des espèces	p.61
Le suivi sanitaire de la faune sauvage	p.63
Une seule santé	p.65

A photograph of several pink flamingos in a body of water. The central flamingo is standing and has its wings spread wide, showing a mix of white and pink feathers. Its long, curved neck is bent downwards. To its right, another flamingo is partially visible, also with its neck curved. In the bottom left, a third flamingo is seen from the side, with its head down. In the bottom right, a fourth flamingo is partially visible, showing its tail feathers which have a more vibrant orange-pink hue. The water is dark and reflects the birds.

INTRODUCTION



Cadre et objectifs de la Stratégie départementale de la biodiversité

La Stratégie départementale de la biodiversité 13 (SBD13) représente une démarche volontaire qui s'inscrit en réponse aux objectifs internationaux et nationaux en matière de biodiversité, en cohérence avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et avec la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030.

Elle repose sur un diagnostic partagé favorisant le croisement avec la Stratégie régionale pour la biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'avec la Stratégie de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de la Ville de Marseille.

La SDB13 porte une démarche transversale qui répond aux enjeux de la biodiversité sur le territoire selon plusieurs objectifs :

- Inscrire la politique départementale en faveur de la biodiversité **en cohérence avec les autres politiques territoriales** ;
- **Développer un langage commun autour de la biodiversité**, de ce qu'elle représente et de ses liens avec les activités du territoire ;
- Identifier les principaux enjeux du territoire au regard de la **préservation et de la restauration de la biodiversité** et établir des **objectifs partagés** pour y répondre, dont découleront des actions concrètes ;
- Évaluer l'atteinte des objectifs opérationnels ainsi que l'évolution de l'état de la biodiversité en mobilisant notamment **un nouveau jeu d'indicateurs de biodiversité**.



© Olivier Briand

Rosalie des Alpes, Parc départemental de Saint-Pons



Une stratégie co-construite pour répondre aux enjeux de biodiversité du territoire

La direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche du Département a piloté l'élaboration et la mise en œuvre de la SDB13. **Il s'agit d'une démarche transversale impliquant l'ensemble des directions du Département.**

L'élaboration de la SDB13 s'est appuyée sur une concertation interne des services et des directions de la collectivité afin de mobiliser l'expertise nécessaire pour repérer les interrelations et les marges d'amélioration entre les différents secteurs. Cette démarche a contribué à :

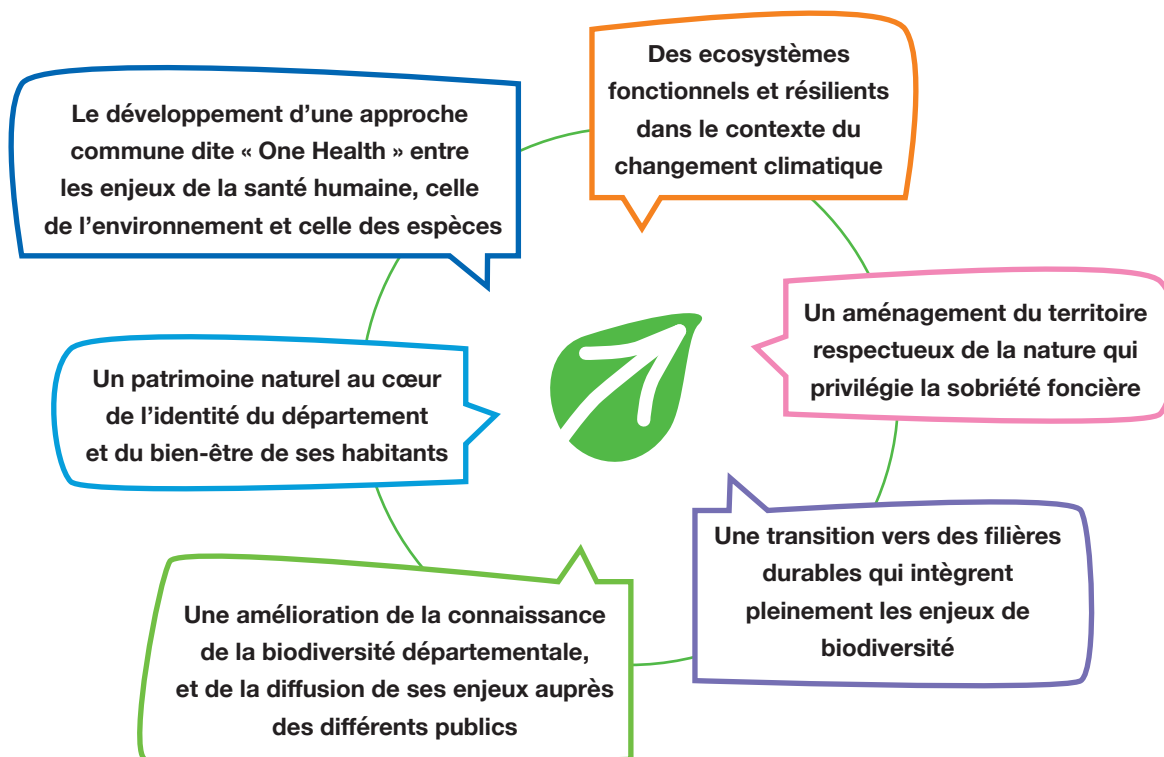
- ↗ La hiérarchisation d'enjeux communs ;
- ↗ L'identification des principaux freins et leviers vis-à-vis de la protection et de la restauration de la biodiversité ;
- ↗ La valorisation des actions menées en faveur de la biodiversité dans les différents secteurs d'intervention du Département.

Un **Comité scientifique et technique**, rassemblant des partenaires et experts de la biodiversité du territoire, a également contribué à l'élaboration ainsi qu'à la validation du diagnostic et du programme d'actions.

Le travail d'élaboration de la SDB13 a permis de faire émerger 36 enjeux thématiques dont découlent **6 grandes ambitions**.



Les 6 ambitions de la stratégie



La stratégie se décline en trois grandes composantes :

- Un diagnostic partagé du territoire et de ses enjeux ;
- Un cadre commun d'intervention composé d'orientations stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'un programme d'actions concrètes ;
- Un tableau départemental des aires protégées.

Retrouvez l'ensemble de ces publications sur : <https://departement13.fr/en-actions/environnement/le-departement-exemplaire-en-matiere-environnementale/strategie>



© Jean-Paul Herbecq / Département 13

Congrès mondial de la nature à Marseille, septembre 2021



Le Comité français de l'UICN : un partenaire dans l'accompagnement de la SDB13

Le Comité français de l'UICN (Union pour la conservation de la nature), partenaire du Département des Bouches-du-Rhône depuis 2018, a accompagné la démarche d'élaboration du diagnostic, d'identification des enjeux et du plan d'actions, ainsi que la démarche d'animation et de suivi de la stratégie.

Il mobilise son réseau pour influencer les politiques, apporter connaissances et expertise pour identifier les enjeux et les solutions, et renforcer l'implication de tous les acteurs de la société. Dans ce cadre, il s'est engagé aux côtés des collectivités dès 2007 pour appuyer et contribuer à leur mobilisation pour la biodiversité, via son groupe de travail « Collectivités & Biodiversité ». Ce groupe de travail, qui compte aujourd'hui plus de 250 participants, est un réseau national de référence sur les enjeux concernant les collectivités territoriales et la biodiversité, offrant de nombreuses spécificités :

- Répondre aux besoins des collectivités et les accompagner dans leur engagement en faveur de la biodiversité. Le Département des Bouches-du-Rhône y participe activement ;
- Valoriser et faire connaître leurs initiatives ;
- Renforcer la mise en réseau. <http://union-fr-collectivites-biodiversite.fr/accueil/>

Du local à l'international : l'implication du Département lors des Congrès mondiaux de la nature de l'UICN

Le Département s'est engagé comme partenaire local de l'organisation **du Congrès mondial de la nature de l'UICN qui s'est tenu à Marseille en septembre 2021**, rassemblant des milliers de participants du monde entier (gouvernements, ONG, collectivités, scientifiques, secteur privé...) pour débattre et proposer des solutions en faveur de la protection la biodiversité.

Cet événement s'est inscrit dans une dynamique de renforcement des actions locales en faveur de la biodiversité tout en les reliant au niveau international.

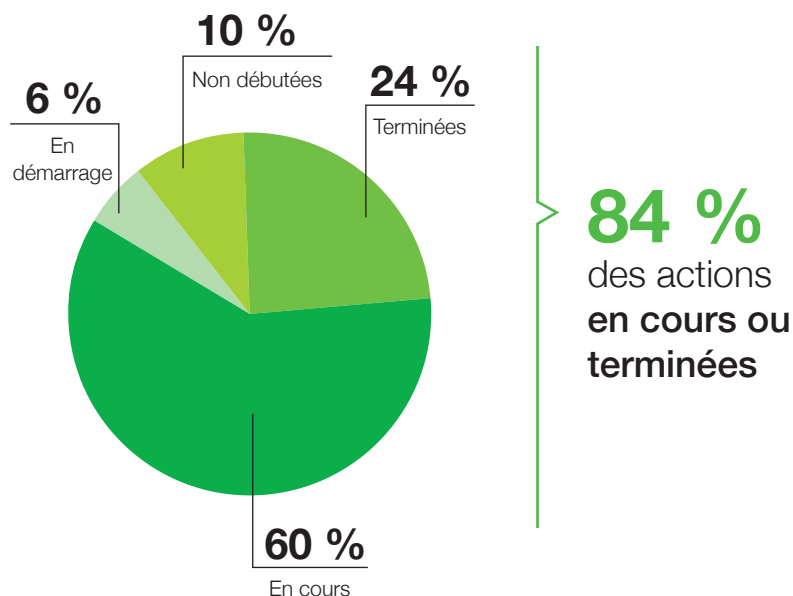
Quatre ans plus tard, le Département s'est de nouveau engagé au niveau international en portant, avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, **une motion « Mobiliser des ressources et renforcer l'évaluation pour assurer une gestion efficace des aires protégées et conservées en vue de l'atteinte des objectifs mondiaux en matière de biodiversité »** qui a été adoptée lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN, organisé à Abu Dhabi en octobre 2025.





État d'avancement des **actions** à mi-parcours

État d'avancement des actions de la SDB13 - 2025



En 2025, **84 % des actions prévues dans la SDB13 ont été lancées**. Certaines d'entre elles, définies pour une durée déterminée, sont aujourd'hui achevées, tandis que d'autres, conçues pour être pérennes, se poursuivent. Par ailleurs, la SDB, qui est appelée à évoluer dans le temps, a intégré de nouvelles actions à son plan d'action.

La SDB13 a permis de créer une vision commune et des outils concrets pour agir efficacement en faveur de la nature. Grâce à elle, les services du Département ont amélioré leur travail ensemble, avec plus de clarté et de coordination. Les actions menées sont désormais plus visibles et compréhensibles pour tous, et des projets durables et communs voient le jour sur le long terme.

Cette stratégie a aussi encouragé les équipes à repenser leurs méthodes de travail, en intégrant davantage les enjeux de biodiversité dans leur quotidien. Elle a mis en lumière le rôle clé des agents comme ambassadeurs des bonnes pratiques, tout en renforçant la sensibilisation aux défis environnementaux. Enfin, la SDB13 a montré comment les politiques publiques, en agissant de concert, peuvent mieux protéger la biodiversité et améliorer le cadre de vie de chacun.



LA STRATÉGIE EN ACTIONS

Les pages ci-après présentent **une sélection d'actions** parmi la **soixantaine mises en œuvre** par le Département et ses partenaires dans le cadre de la SDB13.



© Christian Rombi / Département 13

Ambition 1 - p 15-21



© Olivier Briand

Ambition 4 - p 41-53



Ambition 2 - p 23-31



Ambition 3 - p 33-39



Ambition 5 - p 55-59



Ambition 6 - p 61-65



© Christian Pombi / Département 13

Flamants roses survolant les Marais du Viguierat



Ambition 1

Des écosystèmes fonctionnels et résilients face au changement climatique

Préservation et restauration des habitats et des espèces, continuités écologiques, solutions fondées sur la nature, adaptation aux effets du changement climatique, prise en compte de la richesse des espaces artificialisés et du rôle d'amortisseur des espaces naturels, nature résiliente et en bonne santé...

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
terminé

🍷 **ENJEUX :**

- Agir pour la préservation du martinet noir et de son habitat ;
- Contribuer à une meilleure prise en compte de la biodiversité cohabitant avec nous sur nos bâtiments.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Sensibiliser les Communes et le grand public aux enjeux de préservation de cette espèce protégée ;
- Fabriquer et confier aux Communes partenaires et collègues volontaires des nichoirs à martinets noirs, afin d'améliorer l'offre en sites adaptés à la nidification de l'espèce.





Le dispositif départemental de protection du **MARTINET NOIR**

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le Département pilote depuis 2021 un **dispositif de protection du martinet noir**, afin de sensibiliser les **Communes volontaires** et le **grand public** aux enjeux liés à cette espèce commune mais menacée.



© Jean-Paul Herbecq / Département 13

Installation de nichoirs à martinets noirs à Mimet

Ainsi, depuis 2021, ce dispositif s'est concrétisé par :

- **Une charte en faveur de la protection du martinet noir** approuvée par les 63 Communes partenaires ;
- **334 nichoirs à martinets noirs** fabriqués en régie par les agents départementaux de l'atelier de menuiserie de Saint-Pons. Ils ont été déployés sur le territoire, sur les Communes partenaires ainsi que sur 12 collèges volontaires ;
- **Un volontaire en Service civique** accueilli entre 2024-2025, pour porter des ateliers de sensibilisation du grand public ;
- **Une page web** dédiée créée sur le site du Département et des **publications sur les réseaux sociaux** de la collectivité pour sensibiliser le grand public.

<https://departement13.fr/en-actions/environnement/gestion-de-la-biodiversite/des-nichoirs-martinets-noirs>

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche, en transversalité avec la direction de la Forêt et des Espaces naturels, la direction de la Vie locale, la direction de l'Éducation et des Collèges, la direction de la Communication et Programmation des événements.

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en cours

🍷 **ENJEU :**

- Assurer la conservation de mammifères protégés (déclinaison du plan national d'actions en plan régional d'actions chiroptères).

🎯 **OBJECTIFS :**

- Garantir la pérennité des populations de chauves-souris présentes sur les domaines départementaux ;
- Accroître la disponibilité de gîtes favorables dans des zones encore inoccupées.



© Shutterstock

Minioptère de Schreibers



La préservation des **GÎTES À CHAUVES-SOURIS**

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le projet a été initié par la Société française pour l'Étude de la Protection des Mammifères (SFEPM) et le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) qui ont sollicité le Département afin qu'il s'engage à œuvrer pour la protection des chauves-souris. Cet engagement, formalisé par la signature d'une **convention tripartite entre le Département, la SFEPM et le GCP**, s'est concrétisé par :

- L'organisation de **deux manifestations dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris** ;
- La réalisation de **deux à trois suivis annuels des colonies** sur la Grotte Rolland dans les calanques de Marseille, sur la ferme de Lambruisse dans le massif du Concors, ainsi que dans le Parc départemental de Saint-Pons à Gémenos (arbres et bâtiments).



Gîte à chauves-souris dans un platane à Saint-Pons

PILOTAGE : direction de la Forêt et des Espaces naturels en transversalité avec des partenaires externes à la collectivité.

L'action en trois points clés

➤ ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :

en cours

● ENJEUX :

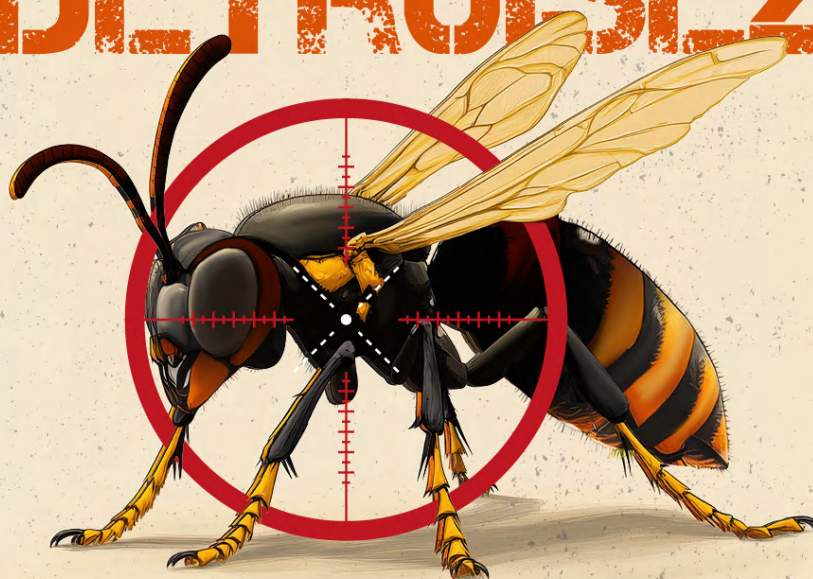
- Lutter contre les frelons envahissants (frelon asiatique à pattes jaunes et frelon oriental) ;
- Contribuer à l'amélioration des pratiques de lutte, plus vertueuses et respectueuses de l'environnement.

🎯 OBJECTIFS :

- Coordonner à l'échelle départementale la lutte contre les frelons envahissants au travers d'un piégeage et d'une destruction des nids écologiquement responsable ;
- Mettre en place une aide à destination des Communes et une aide à destination des particuliers pour améliorer la lutte contre les frelons envahissants.



SIGNALEZ, PIÉGEZ, DÉTRUISEZ



LE DÉPARTEMENT VOUS AIDE À LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Le Plan départemental de lutte contre les **FRELONS ENVAHISSANTS**

DESCRIPTION DE L'ACTION :



Le Plan départemental de lutte contre les frelons envahissants a été lancé en 2024. Dans ce cadre, le Département a organisé en 2025, en partenariat avec FREDON PACA (Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles PACA), GDSA 13 (Groupement de défense sanitaire apicole 13) et avec les Communes volontaires des Bouches-du-Rhône, une lutte collective et coordonnées au travers de :

- **Un dispositif d'aide aux Communes pour l'achat de pièges hyper sélectifs** (70 % de subvention départementale : plus de 800 pièges subventionnés par le service de l'Aide aux communes).

70 Communes ont adhéré au plan en 2025, avec 113 référents Communaux désignés et formés aux bonnes pratiques de lutte par FREDON PACA et GDSA 13.

- **Un dispositif d'aide aux particuliers pour la destruction des nids** : 15 entreprises ayant de bonnes pratiques écologiquement responsables ont été identifiées en 2025 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Les particuliers propriétaires doivent respecter une procédure de signalement/vérification des nids et faire appel aux entreprises lauréates de l'AMI pour bénéficier d'une prise en charge de 50 % de leur coût de désinsectisation (aide plafonnée à 100 €). 36 dossiers ont été déposés, dont 18 votés en 2025.

Ce dispositif de lutte contre les frelons asiatiques à pattes jaunes et frelons orientaux va continuer à gagner en efficacité d'année en année, par un effort collectif et un impact positif pour l'ensemble du territoire.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche, en transversalité avec la direction de la Vie locale, la direction de l'Agriculture et des Territoires, la direction de la Forêt et des Espaces naturels et la direction de la Communication et Programmation des événements.



© Nathalie Neveu

Vue panoramique sur Auriol



Ambition 2

Un aménagement du territoire respectueux de la nature privilégiant la sobriété foncière

Zéro artificialisation nette, séquence « Éviter- Réduire- Compenser », planification territoriale, aménagement durable du territoire, infrastructures, énergie renouvelable, foncier agricole, réseau routier...

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
terminé

🍷 **ENJEU :**

- Identifier les territoires à enjeux pour le Département.

🎯 **OBJECTIF :**

- Mettre en place une feuille de route pour un aménagement durable du Département.



© Marcolleau

Vue aérienne d'Aix-en-Provence



LE 13 EN JEU : propositions pour un **AMÉNAGEMENT DURABLE** des Bouches-du-Rhône

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le Département a élaboré une feuille de route « Aménagement, le 13 en jeu » en préconisant un aménagement du territoire départemental qui répond aux enjeux environnementaux actuels. **La feuille de route permet d'asseoir et de sécuriser le positionnement de la collectivité sur les avis qu'elle rend en tant que personne publique associée sur les documents d'aménagement locaux et régionaux.** En toile de fond de ce document, on retrouve l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) fixé par la loi Climat et résilience de 2021 ainsi que le déploiement de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) qui permettent de répondre à la nécessité impérieuse d'anticiper la planification des projets sur notre territoire. Cette feuille de route propose ainsi une vision sur le long terme de l'aménagement du département des Bouches-du-Rhône.

Afin de réaliser ce document, outre la participation des directions internes au travers du groupe de travail « aménagement », la collectivité s'est appuyée en grande

partie sur l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) notamment pour la production de cartographies. Un grand nombre de données a été mobilisé tant en interne qu'auprès de nos différents partenaires externes afin d'alimenter, d'illustrer les réflexions et les analyses conduites.

Le document, validé par les élus départementaux en décembre 2024, affiche trois enjeux principaux :

- La préservation de notre patrimoine naturel et agricole ;
- L'aménagement durable de notre territoire ;
- L'équilibre de notre territoire.

Ces enjeux ont permis de définir **13 secteurs sur l'ensemble du territoire départemental** (11 secteurs géographiques et 2 secteurs thématiques). **Le document croise ainsi à plusieurs échelles les enjeux départementaux avec les politiques et actions menées par la collectivité.**

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche, en transversalité avec un partenaire externe à la collectivité.

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en cours

🍷 **ENJEU :**

- Agir face à la disparition des arbres routiers déperissant ou atteints de maladies

🎯 **OBJECTIF :**

- Renouveler le patrimoine arboré routier avec des essences adaptées, tout en tenant compte de la biodiversité, de la sécurité routière, de la qualité de l'air et du cadre de vie.



© Christian Rombi / Département 13

Patrimoine arboré du Département en bordure de RD 113



La **PLANTATION ET LA GESTION DES ARBRES** bordant les routes départementales

DESCRIPTION DE L'ACTION :

18 000 arbres d'alignement bordent à ce jour les routes départementales des Bouches-du-Rhône répartis en 30 essences dont majoritairement des platanes, micocouliers, pins d'Alep, cyprès et pins pignon.

Grâce au suivi régulier de l'état des arbres, la direction des Routes et des Ports repère, fait diagnostiquer par des experts arboristes externes, puis abattre par des entreprises qualifiées en moyenne chaque année 250 platanes atteints de la maladie du chancre coloré et 60 arbres d'alignement fragiles, dépérissant ou morts.

Le plan de gestion de ces arbres permet d'assurer depuis 1992 l'entretien durable de ce patrimoine arboré précieux avec ses services écosystémiques : trame verte, habitats, corridor écologique, stabilisation et vie des sols, traitement de l'eau, des poussières et gaz, puits de carbone, cadre de vie, bioclimat.

La sécurité routière exige de planter à plus de 4 mètres de la voie circulée hors agglomération. L'étroitesse du domaine public routier et les réseaux enterrés et aériens empêchent très souvent la plantation en lieu et place des arbres abattus. Les pistes cyclables en site propre présentent cependant de bonnes opportunités de plantation.

La palette végétale établie par des experts arboristes externes suite à la commande de la Direction des routes et des Ports, enrichie par l'outil Sesame 13 ainsi que la collaboration avec le Parc Naturel Régional des Alpilles a abouti à retenir **40 essences d'arbres et 55 essences d'arbustes adaptées au milieu routier.**

Entre 2022 et 2025, 1 325 arbres de 14 essences ont ainsi été plantés sur 35 sites routiers et cyclables, ce qui contribue à compenser les nombreux abattages.

Ces jeunes arbres sont géolocalisés puis inscrits dans la base de données cartographique de la direction des Routes et de Ports et enrichissent le patrimoine arboré départemental qui évolue chaque année.

L'implantation pérenne de ces jeunes plantations exige un entretien spécifique de garantie pendant quatre années critiques (arrosage, désherbage mécanique, paillage végétal, fertilisation organique, taille de formation), pleinement intégré dans l'investissement de plantation. Ces arbres devenus plus autonomes rejoignent ensuite la gestion classique.

Cette trame verte routière gérée durablement **contribue ainsi au développement de la biodiversité sur les abords routiers et au maintien de sols vivants.**

PILOTAGE : direction des Routes et des Ports

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
terminé

🍃 **ENJEUX :**

- Améliorer la résilience des espaces de nature en ville dans un contexte de changement climatique, par un choix de végétaux adaptés ;
- Contribuer à l'amélioration de la connaissance sur les espèces adaptées à la ville de demain dans les Bouches-du-Rhône.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Mettre à disposition des aménageurs un outil d'aide à la conception d'espaces urbains végétalisés ;
- Aider à l'émergence de projets de végétalisation construits autour des services rendus par les végétaux en ville.



© Astrid Lanneau

Allée de platanes centenaires au Tholonet



SESAME 13 : un outil pour mieux végétaliser nos villes

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'outil Sesame 13 (Services Écosystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence) est le fruit d'un partenariat entre le Département des Bouches-du-Rhône, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et Inrae – Villa Thuret (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Il a été imaginé pour une utilisation par les services techniques des espaces verts des collectivités (Département, communes...) mais aussi tout aménageur ou bureau d'études souhaitant mettre en place un projet de végétalisation en ville. Outil public, il est mis à disposition en ligne à l'adresse www.sesame13.fr et est accessible à tous les utilisateurs intéressés.

Le socle de l'outil Sesame 13 est constitué par une base de données renseignant les services écosystémiques et les contraintes associées à près de **250 espèces d'arbres et arbustes locaux ou exotiques**, adaptés au territoire urbain des Bouches-du-Rhône dans un contexte de changement climatique.

Ainsi pour chaque espèce de la base de données, **de nombreux services rendus en ville par les végétaux seront analysés, notamment la régulation du climat local, l'impact sur le paysage urbain et l'accueil de la biodiversité.**

La base de données Sesame 13 renseigne également les contraintes éventuelles (fruits toxiques, pollen allergisant, dangers mécaniques...) associées à chaque espèce. L'outil propose par ailleurs des fiches espèces et un arbre des ressources permettant d'approfondir les connaissances de l'utilisateur sur les espèces de la base de données ou bien sur les bonnes pratiques de plantation en ville.

Afin de faciliter l'utilisation des données de la base, une plateforme numérique a été développée, simple d'utilisation : l'utilisateur renseigne sur la plateforme les paramètres de son projet de végétalisation (« végétaliser un parc urbain », « limiter le risque de plantes allergisantes », « prioriser les espèces favorables à la biodiversité en ville »,...). Sesame 13 propose alors la liste des arbres, arbustes, arbrisseaux et lianes les plus adaptés au projet de végétalisation, selon les critères renseignés dans la base de données.

Sesame 13 constitue ainsi un véritable outil d'aide à la conception de projets de végétalisation urbaine, centrés sur la notion de services écosystémiques et adaptés au cadre des Bouches-du-Rhône dans un contexte de changement climatique.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche en transversalité avec des partenaires externes à la collectivité.

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
terminé

🍃 **ENJEU :**

- Contribuer à l'adaptation du territoire au changement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau par des solutions fondées sur la nature.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Valoriser l'eau de pluie et éviter la surcharge des systèmes d'assainissement ;
- Adopter un comportement plus sobre pour l'arrosage et favoriser l'accueil de la biodiversité au jardin ;
- Lutter contre les îlots de chaleur ;
- Impliquer les citoyens.



La sensibilisation du grand public à la **VALORISATION DE L'EAU DE PLUIE**

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Face à la modification des précipitations dans le contexte de changement climatique, **l'eau de pluie constitue une ressource** ; pourtant elle est le plus souvent évacuée vers la mer ou les cours d'eau via le réseau d'assainissement pluvial.

Pour la valoriser on parle de désimperméabilisation, de déconnexion du réseau pluvial, d'infiltration.

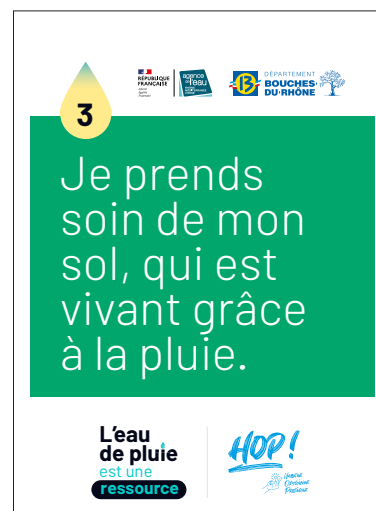
En complément des projets publics, le foncier privé représente un important gisement de surfaces imperméables, pouvant faire l'objet d'aménagements simples en faveur de l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

Pour inciter les particuliers à agir, le Département a réalisé **un film pour les sensibiliser au sujet et en comprendre les grands principes, ainsi que 12 fiches pratiques pour passer à l'action.**

[Retenir l'eau sur sa parcelle | Département des Bouches-du-Rhône](#)

Ces outils ont été conçus avec la participation citoyenne de volontaires et le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, afin de correspondre au mieux à l'appropriation par le grand public.

Entre principes très simples à appliquer soi-même ou techniques plus élaborées, matériaux à privilégier, tradition de la gestion d'eau en Provence ou fausses bonnes idées, restanques, mares ou toitures végétalisées, **tout y est pour comprendre comment chacun peut agir au niveau de sa parcelle ou des parties communes d'une copropriété.**



PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche



© Audrey Tordjman

Viticulture à Saint-Cannat



Ambition 3

Une transition vers des filières durables intégrant pleinement les enjeux de biodiversité

Gestion des ressources, limitation des impacts, insertion paysagère, activités anthropiques/économiques/humaines...

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en continu

🍷 **ENJEUX :**

- Enjeu environnemental de non-gaspillage des ressources naturelles, et notamment de l'eau ;
- Enjeu économique de réduction d'un gaspillage d'argent ;
- Enjeu éthique et social, car jeter de la nourriture est d'autant plus inacceptable dans la perspective d'une crise alimentaire mondiale, mais aussi dans un contexte social national où une personne sur dix a du mal à se nourrir.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Réduire de moitié le gaspillage alimentaire produit dans les cuisines des collèges publics des Bouches-du-Rhône ;
- Favoriser le tri, la collecte et la valorisation des biodéchets.





La lutte contre le **GASPILLAGE ALIMENTAIRE** dans les collèges

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le Département des Bouches-du-Rhône est fortement engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets dans les cantines de ses collèges.

En amont de la production de déchets :

- Il propose des actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable par le biais du guide des actions éducatives et des animations réalisées par / en lien avec la direction de l'Éducation et des Collèges ;

- Il met à disposition un guide méthodologique de la prévention, gestion des déchets et de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- Il propose un accompagnement sur l'organisation du service de restauration, les techniques culinaires, les techniques de dressage, l'utilisation de denrées de qualité permettant de réduire le gaspillage alimentaire.

Durant la phase de distribution :

- Le service est fait à la demande petite faim / grande faim ;

- Il permet la réutilisation des excédents de production par l'équipement des collèges publics en cellules de refroidissement.

En aval de la production de déchets (le déchet est là) :

- Il accompagne les collèges qui le souhaitent dans la mise en place de campagnes de pesée et la réalisation d'un plan d'action pour réduire le gaspillage alimentaire ;

- Il participe à des actions visant à éduquer les élèves au tri des biodéchets et des emballages ;

- Il favorise le tri des biodéchets en rénovant les zones de retour plateaux et/ou en équipant les collèges de tables de tri mobiles ;

- Il permet aux collèges par le biais de la centrale d'achat départementale de disposer de marchés de collecte et de traitement de déchets tous flux et biodéchets.

Ainsi, entre 2016 et 2024, le Département a réussi à réduire de près de 40 % le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges.

Souhaitant accroître son action et en lien avec les acteurs du territoire, le Département organise début juillet 2026 un séminaire sur la thématique « Tous à table » visant à réfléchir collectivement à des pistes en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire et de bien-être alimentaire dans les collèges.

PILOTAGE : direction de l'Éducation et des Collèges

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en continu

🍷 **ENJEU :**

- Encourager une agriculture et une pêche durables qui répondent aux attentes de la société et des consommateurs mais aussi aux enjeux de biodiversité.

🎯 **OBJECTIF :**

- Soutenir la filière de la gastronomie, depuis le producteur jusqu'au restaurateur en valorisant le bien-manger, la qualité, la préservation de



© Novasud / Les Dîners Insolites par Provence Tourisme

Dîner Insolite au Parc ornithologique de Pont de Gau, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, juillet 2025



Le soutien à la filière **GASTRONOMIE**

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La filière Gastronomie regroupe différentes dimensions depuis le producteur de terroir jusqu'à l'agence événementielle ou le tour opérateur qui valorise les circuits thématiques. Le Département des Bouches-du-Rhône a fait de la **gastronomie un axe fort de développement durable**. Expression de l'identité du territoire, la gastronomie permet de soutenir la production agricole et le maintien du foncier, de renforcer l'attractivité mais aussi de soutenir le développement économique et la création d'emplois.

Avec MPG2019-Année de la Gastronomie en Provence, Provence Tourisme, en charge du projet, a initié en 2019 la création d'un réseau des talents autour de la gastronomie, et une politique événementielle réalisée avec l'ensemble des partenaires locaux. Ces événements, grand public et professionnels, continuent de fédérer chefs, producteurs et publics autour d'une gastronomie vivante, durable et accessible ; depuis 2024, ils sont certifiés ISO 20121 pour plus de responsabilité et d'inclusivité :

- **Street Food Festival à Aix-en-Provence et Marseille** : des dizaines d'exposants mettant à l'honneur les produits locaux et les cuisines méditerranéennes dans une ambiance festive et conviviale.

PILOTAGE : Provence Tourisme



- **Le Banquet Bouillabaisse**, propose un grand dîner collectif orchestré par plusieurs chefs pour célébrer le plat emblématique de la cité phocéenne et la pêche durable.

- **Les Dîners Insolites** : une vingtaine de rendez-vous gastronomiques dans des lieux naturels, agricoles ou patrimoniaux d'exception. Une expérience immersive qui invite à découvrir autrement les paysages et les productions locales.

L'action en trois points clés

➤ ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION : en cours

🍷 ENJEUX :

- Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire ;
- Améliorer l'insertion paysagère des installations ;
- Adapter les aménagements et lutter contre les épisodes extrêmes liés au dérèglement climatique : excès ou manque d'eau, ilots de chaleur.

🎯 OBJECTIF :

- Inciter et accompagner les Communes du territoire à une meilleure prise en compte du paysage, de la biodiversité et du végétal dans leurs aménagements.



© Solène Conan / Provence Tourisme

Espace végétalisé à Allauch, visite du jury départemental Villes et Villages Fleuris, 2024



L'accompagnement au **LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS** et à un cadre de vie de qualité et durable

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Ce programme existe depuis plus de 50 ans. Longtemps centré sur le label Villes et Villages Fleuris, son animation constitue à la fois un **outil d'accompagnement des collectivités pour mieux intégrer le cadre de vie dans leur stratégie d'aménagement et un outil de valorisation des démarches déjà effectives.**

Labellisé Département Fleuri depuis 2013, le Département des Bouches-du-Rhône est souvent cité en exemple au niveau national pour l'accompagnement complet proposé aux Communes, mais aussi pour l'initiative originale du concours des collèges fleuris.

La végétalisation et, plus globalement, un cadre de vie de qualité ne sont pas qu'une question d'attractivité d'un territoire. L'intégration du végétal dans le tissu urbain remplit différentes fonctions esthétique, sanitaire, environnementale, économique, sociale...

Ce programme fait partie intégrante de la stratégie générale vers un tourisme responsable, il s'articule autour de 5 grands axes :

- **Accompagner les Communes vers le label Villes et Villages Fleuris ;**

- **Organiser un concours Environnement** : valoriser les bonnes pratiques des Communes en matière d'aménagement et de sensibilisation sur un thème biannuel (adaptation et lutte contre le dérèglement climatique, mieux gérer la ressource eau, soutenir la biodiversité, etc.) ;

- **Sensibiliser les collégiens via le concours Collèges Fleuris ;**

- Initier à l'échelle d'un territoire communal pilote **une démarche expérimentale coopérative et régénérative sur le cadre de vie.** Cette démarche sera amenée à être dupliquée ;

- Proposer des outils de sensibilisation des habitants, partenaires et professionnels : **fresques du climat et de la biodiversité.**

PILOTAGE : Provence Tourisme



© Olivier Briand

Citron de Provence



Ambition 4

**Une amélioration de la connaissance de la biodiversité
départementale et de la diffusion de ses enjeux
auprès des publics**

Renforcement, acquisition, mutualisation et valorisation de la connaissance ; suivi des données ; diffusion des savoirs ; éducation, sensibilisation et formation aux enjeux de la biodiversité ; accompagnement des acteurs...

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
terminé

🍷 **ENJEUX :**

- Acculturer le grand public aux enjeux de la biodiversité locale ;
- S'adresser particulièrement au jeune public, citoyens de demain.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Faire découvrir et sensibiliser le grand public à la biodiversité des Bouches-du-Rhône
- Réaliser et diffuser une collection de livrets pédagogiques et d'un webdocumentaire « *Nature de Provence* ».



Capture d'écran du webdocumentaire « *Nature de Provence* »



La collection de livrets et le webdocumentaire « **NATURE DE PROVENCE** » pour sensibiliser le grand public à la biodiversité du territoire

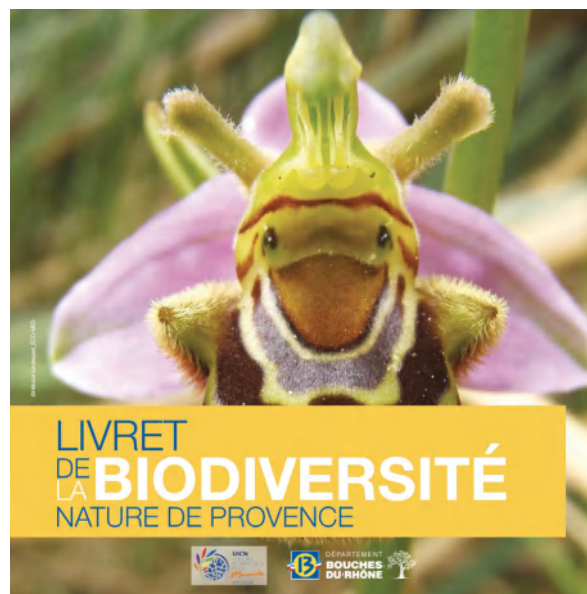
DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le Département a initié de nombreuses actions pour protéger et valoriser son patrimoine naturel d'une importante valeur écologique. De nombreux inventaires et prospections naturalistes ont permis d'améliorer la connaissance des différents écosystèmes de notre territoire.

Dans le but de **rendre accessible** au plus grand nombre cette richesse d'information, **une collection de fascicules « Livrets Nature de Provence »** a été réalisée pour présenter différents milieux ainsi que la faune et la flore. De manière complémentaire et ludique, le Département des Bouches-du-Rhône a réalisé un webdocumentaire « *Nature de Provence* » sous la forme d'un site internet interactif accessible à tous, permettant de découvrir la richesse des écosystèmes du territoire au travers de capsules vidéo, de photos et d'interviews de gestionnaires de milieux naturels.

La collection des treize livrets édités par le Département, ainsi que le webdocumentaire sont accessibles sur le site internet de la collectivité : <https://departement13.fr/en-actions/environnement/gestion-de-la-biodiversite/les-livrets-nature-de-provence>

Par ailleurs, le Département a réalisé un tirage papier en quantité limitée des livrets : l'ensemble des centres de documentation des collèges des Bouches-du-Rhône a été destinataire de la collection, qui est par ailleurs proposée au grand public à l'occasion des événements de sensibilisation à la nature que le Département organise.



PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
terminé

🍷 **ENJEU :**

- Porter à connaissance de tous les paysages du département, au travers d'un document réglementaire ;

🎯 **OBJECTIFS :**

- Actualiser l'ancien Atlas des paysages des Bouches-du-Rhône de 2006 ;
- Rendre l'Atlas des Bouches-du-Rhône accessible à tous, sous la forme d'un site internet.

© Jean-Paul Herbec / Département 13

Calanque de Morgiou



L'ATLAS DES PAYSAGES DES BOUCHES-DU-RHÔNE : une mise en valeur et un porter à connaissance de la richesse paysagère du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :



Bassin de Gardanne

En 2021, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence et la DREAL PACA, le Département

des Bouches-du-Rhône a finalisé l'actualisation de son Atlas des paysages, dont la précédente version datait de 2006.

Ce porter à connaissance est désormais **disponible sous la forme d'un site internet, accessible à tous** à l'adresse : <https://departement13.atlas-paysages-paca.fr/>. L'actualisation de l'Atlas des paysages de 2021 a consisté en une lecture transversale du paysage à l'échelle départementale en proposant :

- **Un découpage du territoire en 33 unités paysagères** à découvrir au travers de fiches explicatives illustrées, introduisant des pistes d'actions pour une valorisation des paysages ;
- **Une typologie paysagère** mettant en lumière les paysages emblématiques du département regroupés sous la forme de dix ensembles présentés dans des fiches descriptives illustrées ;
- **Des analyses thématiques** offrant une lecture des tendances d'évolution à l'échelle du département, retranscrites en onze fiches descriptives et prospectives.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche en transversalité avec des partenaires externes à la collectivité.

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en cours

🍷 **ENJEUX :**

- Connecter les enfants à la nature et à l'importance de sa préservation pour les prochaines générations ;
- Conjuguer expériences et théorie dans un dispositif initiant les enfants aux principes de la démocratie.

🎯 **OBJECTIF :**

- Accompagner les classes dans la mise en œuvre et la gestion d'aires éducatives dans les Bouches-du-Rhône.



© Françoise Lacotte

Ateliers jardin, tiers-lieu la Verrerie / collège Robert Morel Arles



Le dispositif des **AIRES ÉDUCATIVES**

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par des écoliers collégiens ou lycéens. Les aires éducatives permettent aux élèves de gérer un petit espace naturel, marin ou terrestre, près de leur école. Accompagnés par leurs enseignants et des acteurs de terrain, ils observent, décident et agissent ensemble pour mieux connaître et préserver leur territoire. La labellisation intervient en fin d'année scolaire, au minimum 6 mois après le lancement du projet. Son obtention repose sur le respect de la méthode notamment l'implication des élèves qui décident des orientations du projet. **Pour la première fois en 2021, le dispositif a été ouvert aux collèges et le Département a saisi cette opportunité de contribuer à la sensibilisation environnementale des collégiens de son territoire.**

La zone de l'aire éducative ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé, elle doit être située sur la commune, à proximité de l'établissement scolaire, et après avoir identifié la zone et ses enjeux, les élèves réfléchissent à sa préservation. Le Conseil des élèves se réunit environ 5 fois par an pour débattre, convaincre,

recueillir l'avis d'experts, interpeller les élus et partenaires, prendre des décisions sur la gestion de l'aire éducative.

À ce jour **une dizaine de collèges dans le département sont engagés dans le dispositif des aires éducatives, ce qui représente près de 300 élèves sensibilisés chaque année.**



© Elisabeth Holtzer

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche en transversalité avec la direction de l'Éducation et des Collèges

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en cours

🍷 **ENJEUX :**

- Contribuer à l'éducation à l'environnement des écoles engagées dans le dispositif ;
- Participer à un projet qui s'inscrit dans une stratégie nationale de reconnexion des élèves à la nature et à leur territoire.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Suivre la phénologie d'une liste d'espèces végétales et animales, dans un contexte de changement climatique ;
- Enrichir et utiliser les apports pédagogiques étudiés en classe.



© Elisabeth Holtzer



L'OBSERVATOIRE DES SAISONS de Provence

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'Observatoire des Saisons (ODS) est un **programme de recherche scientifique autour de la phénologie** (l'étude du rythme de vie des êtres vivants en fonction des saisons et du climat). Créé en 2006 et coordonné par le Centre d'Écologie fonctionnelle et évolutive (CNRS, Montpellier), ce projet de sciences participatives, qui allie monde scientifique et société, intègre l'Observatoire national de la Biodiversité, répondant aux enjeux définis par la stratégie nationale pour la biodiversité de 2004 et est prévu dans la Loi dite « Grenelle I ».

Créée en 2016, la déclinaison provençale du programme (l'ODS Provence), **soutenue financièrement par le Département**, a d'abord été déployée comme outil pédagogique pour les classes de 6^e afin que des enseignants et leurs classes s'impliquent dans un projet éducatif en lien avec la biodiversité. C'est l'occasion pour les collégiens de découvrir une démarche scientifique, de se rendre curieux de leur environnement proche et de participer à un projet commun et d'intérêt général. La phénologie de 80 espèces est ainsi suivie chaque année (platane, pin, arbre de Judée, micocoulier, amandier, forsythia, frêne, genêt, astragale...)

et consignée dans une base de données collaborative, consultable sur le site : <https://www.obs-saisons.fr/ods-provence>.

Le réseau de l'ODS Provence **rassemble des enseignants de SVT d'une quarantaine de collèges** du Département depuis l'origine, avec en moyenne la participation d'une dizaine d'établissements par an. Ils y sont encouragés par la direction académique des Services départementaux de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône et l'Inspection Académique régionale pour les Sciences de la Vie et de la Terre de l'académie d'Aix-Marseille.

Cet observatoire est **ouvert également au grand public et aux associations depuis 2017** : en invitant l'ensemble des citoyens de Provence à participer, l'ODS Provence espère intensifier la récolte de données phénologiques sur ce territoire sensible, afin d'en comprendre les réponses face aux changements environnementaux en cours.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche en transversalité avec des partenaires externes à la collectivité.

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en cours

🍷 **ENJEUX :**

- Faire (re)-découvrir aux enfants la nature qui les entoure ;
- Inciter les enfants à agir, avec une méthodologie et un adossement scientifique, et intégrer les objectifs du Développement durable de l'ONU.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Échanger avec des élèves d'autres pays et comparer leurs perceptions de l'environnement ;
- Produire un guide pour partager leurs idées, essaimer des propositions d'actions concrètes et réalisables au sein de leur établissement.





La CLASSE INTERNATIONALE

« observatoire scolaire de la nature »

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Classe internationale pour la Nature est un projet didactique et scientifique, qui contribue à la connaissance sur la biodiversité à travers la société, et permet d'évaluer les perceptions de la nature et d'intégrer les questions et priorités de la jeunesse.

Héritage du Congrès mondial de la Nature de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) à Marseille en 2020, ce projet a pour but de **poursuivre la dynamique de coopération initiée dans les établissements scolaires de différents pays autour de la nature**. Grâce au partenariat financier et technique du Département, **il s'est déjà déroulé en 3 saisons 2020/21, 2022/23, et 2024/25**.

Lors de la première édition, pendant presque 2 ans, près de 200 élèves (du primaire au lycée) venant de 9 pays euro-méditerranéens ont pu **observer et décrire la nature qui les entoure**. Les élèves ont travaillé sur le projet avec des enseignants de sciences (compréhension des notions de biologie, géologie, physique-chimie), de langues vivantes (expression, communication entre classes) mais aussi parfois d'arts plastiques (analyses des dessins, réalisation de supports visuels) et de

géographie (compréhension du contexte physique et socioéconomique des pays) ou d'informatique.

La deuxième édition a été consacrée au passage à l'action, en accompagnant l'émergence de projets au sein des établissements participants. Cette deuxième saison a abouti à la réalisation d'un livret de fiches-actions menées par les classes à destination d'autres classes souhaitant elles aussi monter une ou plusieurs actions écologiques au sein de leur établissement.

Pour la troisième édition le thème de l'eau et des océans a été mis à l'honneur. Par le biais de jeux et découvertes de la thématique, à partir d'un livret pédagogique et des activités proposées (recherches documentaires, rencontres avec des professionnels et scientifiques, visites de sites...), les élèves avaient pour mission de mener des enquêtes sur la qualité de l'eau, la consommation d'eau et l'eau virtuelle, les différents usages de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, l'étude de la biodiversité aquatique ou littorale, ou l'étude des conditions physico-chimiques de la mer.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche.

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en cours

🍷 **ENJEU :**

- Sensibiliser le grand public à la biodiversité des Bouches-du-Rhône, au contact direct de la nature.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Faire (re)découvrir au grand public les espaces naturels départementaux ;
- Proposer une offre d'animations pour le grand public sur les espaces naturels départementaux.



© Natacha Bassons



Les **BALADES NATURE**

DESCRIPTION DE L'ACTION :



© Natàlia Bassons

L'île verte à La Ciotat

Chaque année, depuis 2024, au printemps et à l'automne, le Département propose au grand public **une programmation de balades nature dans les parcs et domaines départementaux**. Organisées par le Département et ses partenaires (parcs naturels,

associations,...), elles se déroulent aux quatre coins du territoire : parcs départementaux de Saint-Pons, de Pichauris, de la Tour d'Arbois, de l'étang des Aulnes, de la Quille, Maison Sainte-Victoire, etc.... Initialement réalisées sur le Parc départemental de Pichauris en 2024, **ce sont désormais 9 parcs et domaines qui accueillent les citoyens désireux de mieux connaître la nature qui les entoure**.

Chaque année, la programmation permet de mettre à l'honneur de façon pédagogique la botanique, les chauves-souris, les insectes, l'histoire des sites,... Ces promenades gratuites sont bien plus qu'une simple sortie : **elles sont l'occasion de se reconnecter à la nature, de mieux connaître notre patrimoine naturel et historique**.

Ainsi, en 2025 ce sont près de 1200 personnes qui ont pu profiter des 90 balades proposées.

La programmation et les modalités d'inscription pour ces balades alliant pratiques sportives et sensibilisation à l'environnement sont à retrouver à l'adresse : <https://hop-lesite.fr/actualites/les-parcs-passeurs-de-nature>

PILOTAGE : direction de la Forêt et des Espaces naturels en transversalité avec la direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche, ainsi que les partenaires externes à la collectivité qui participent à la programmation.



© Jean-Paul Herbecq / Département 13

Vue sur la Sainte-Victoire



Ambition 5

Un patrimoine naturel au cœur de l'identité du département et du bien-être de ses habitants

Nature et culture, bien-être, services récréatifs, espaces protégés, espèces patrimoniales, nature ordinaire et Espaces Naturels Sensibles...

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en continu

🍷 **ENJEUX :**

- Préserver l'un des derniers gisements paléontologiques d'importance de la vallée de l'Arc ;
- Améliorer la connaissance sur les dinosaures (et leur environnement) du crétacé supérieur en Provence.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Mettre en œuvre une gestion exemplaire permettant la préservation d'un gisement paléontologique majeur ainsi que la biodiversité de la réserve ;
- Faire connaître les richesses patrimoniales de la Réserve ;
- Sensibiliser à la protection des géo-sites.

© Jean-Paul Herbecq / Département 13

Fouilles paléontologique à la Sainte-Victoire



La **GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINTE-VICTOIRE**

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Créée en 1994, la **Réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire est depuis 2005 une propriété du Département qui en assure la gestion**. Elle s'étend sur 140 ha et sa superficie va être doublée avec l'acquisition par le Département du terrain militaire mitoyen. Cette extension se réalise dans le cadre des objectifs de **la Stratégie nationale des aires protégées (SNAP)**. La Réserve naturelle de Sainte-Victoire a été inscrite en 2021 sur la liste verte des aires protégées de l'UICN. La liste verte de l'UICN recense les aires protégées dont la gestion est efficace pour la sauvegarde des espèces et dont la gouvernance et la gestion respectent des standards établis par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), soit 17 critères dans 4 domaines : « bonne gouvernance, conception et planification robustes, gestion efficace et résultats effectifs en matière de conservation ». Elle vise à devenir une référence mondiale pour l'aménagement des aires protégées en promouvant les pratiques exemplaires.

Les missions de la Réserve sont :

- **Protéger le gisement paléontologique** ;
- Contribuer à **l'amélioration des connaissances sur les dinosaures du crétacé supérieur** (fouilles programmées annuelles) ;
- Réaliser des **inventaires faune/flore** ainsi que des suivis naturalistes ;
- Réaliser des **opérations de médiation auprès du grand public** : aménagement de site, sentier d'interprétation, visites guidées, participation à des expositions, congrès, Fête de la Science...
- **Rencontrer les représentants des activités socioéconomiques locales** : vigneron de Puylobier, chasseurs, randonneurs, représentants des activités de pleine nature, fouilles citoyennes...

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche.

L'action en trois points clés

➤ ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :

en cours

🍷 ENJEUX :

- Mettre en œuvre la compétence départementale des sports de nature ;
- Positionner le Département comme l'acteur de référence pour le développement maîtrisé des sports de pleine nature pour tous.

🎯 OBJECTIFS :

- Élaborer et doter le Département d'un PDESI ;
- Assurer une concertation des acteurs locaux des sports de nature à travers la constitution d'une Commission des Espaces, Sites et Itinéraires ;
- Contribuer à une maîtrise de la fréquentation des espaces naturels sur le territoire des Bouches-du-Rhône.



© Jean-Paul Herbecq / Département 13

Pratique du VTT au Domaine Départemental de Fontblanche



Le **PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES** des sports et activités de nature

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La loi du 6 juillet 2000 confie aux Départements la mission de développer les sports de nature de manière maîtrisée. Pour cela, elle crée un outil, **le PDESI (Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires), et une méthode, la CDESI (Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires) des sports et activités de nature.**

En 2019 a débuté la première phase avec l'installation de la CDESI, pilotée par le Département. Cette commission vise à **proposer des solutions concertées pour garantir l'accès aux lieux de pratique tout en préservant les milieux naturels.** Elle cherche aussi à favoriser une **cohabitation harmonieuse entre les différents usagers.** Des études ont ainsi été engagées : randonnée, impacts économiques des sports de nature à Sainte-Victoire, échanges avec les communes littorales...

Depuis 2022, la CDESI se réunit au moins une fois par an. Par ailleurs, l'élaboration du PDESI a été engagée entre 2023 et 2026. Ce plan identifie les sites de

pratique sportive à préserver. Il garantit leur accès et leur pérennisation pour les pratiquants.

Le PDESI impose que toute intervention susceptible d'affecter ces sites soit soumise à la CDESI. La commission peut alors rendre un avis d'opportunité sur les projets. Les autorités compétentes peuvent prescrire des mesures d'atténuation des impacts éventuels.

Le PDESI vise enfin à articuler l'action départementale avec les politiques sportives et environnementales existantes. Il s'intègre notamment aux orientations en matière de jeunesse, au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée, aux politiques des Espaces Naturels Sensibles, au tourisme, au Service départemental d'Incendies et de Secours et ainsi qu'au handicap.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche.



© Christian Rombi / Département 13



Ambition 6

**Le développement d'une approche commune dite
« One Health » entre les enjeux de la santé humaine,
de l'environnement, de la préservation des espèces**

Prévention des maladies et zoonoses ; bien-être ; qualité de l'air ; pollen ; lutte contre les espèces exotiques envahissantes...

L'action en trois points clés

➤ **ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION :**
en continu

🍷 **ENJEUX :**

- Améliorer la connaissance sur les zoonoses ;
- Prévenir les zoonoses.

🎯 **OBJECTIFS :**

- Structurer la surveillance sanitaire locale des chauves-souris ;
- Participer avec le LDA (laboratoire départemental d'analyses) au réseau « Suivi de la mortalité anormale des chiroptères » ;
- Alerter les autorités sanitaires en cas de mortalités anormales.



© Jean-Paul Herbecq / Département 13
Laboratoire départemental d'analyses 13



Le **SUIVI SANITAIRE** de la faune sauvage

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le projet de suivi sanitaire des chiroptères dans les Bouches-du-Rhône répond à l'importance éco-épidémiologique des chauves-souris, capables d'héberger de nombreux virus sans symptômes apparents. Certaines espèces ont pourtant subi des mortalités massives, comme en 2003 où 60 % des Minioptères européens ont disparu, probablement à cause d'un virus. Ces événements soulignent le risque d'épizooties et de zoonoses potentielles, d'où la nécessité d'un suivi sanitaire structuré.

Au niveau national, plusieurs acteurs sont déjà impliqués, tels que l'Office français de la Biodiversité ou l'Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail. Face au manque d'organisation locale dans les Bouches-du-Rhône, le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a sollicité en 2022 le Département et son Laboratoire départemental d'Analyses (LDA 13) pour bâtir un protocole départemental de surveillance.

Le projet repose sur cinq volets :

1. Partenariat entre le GCP et le LDA 13, officialisé par une convention.

2. Création d'une organothèque, pour permettre au GCP, après habilitation du Muséum national d'Histoire naturelle, de collecter, transférer et stocker les cadavres de chauves-souris au niveau régional.

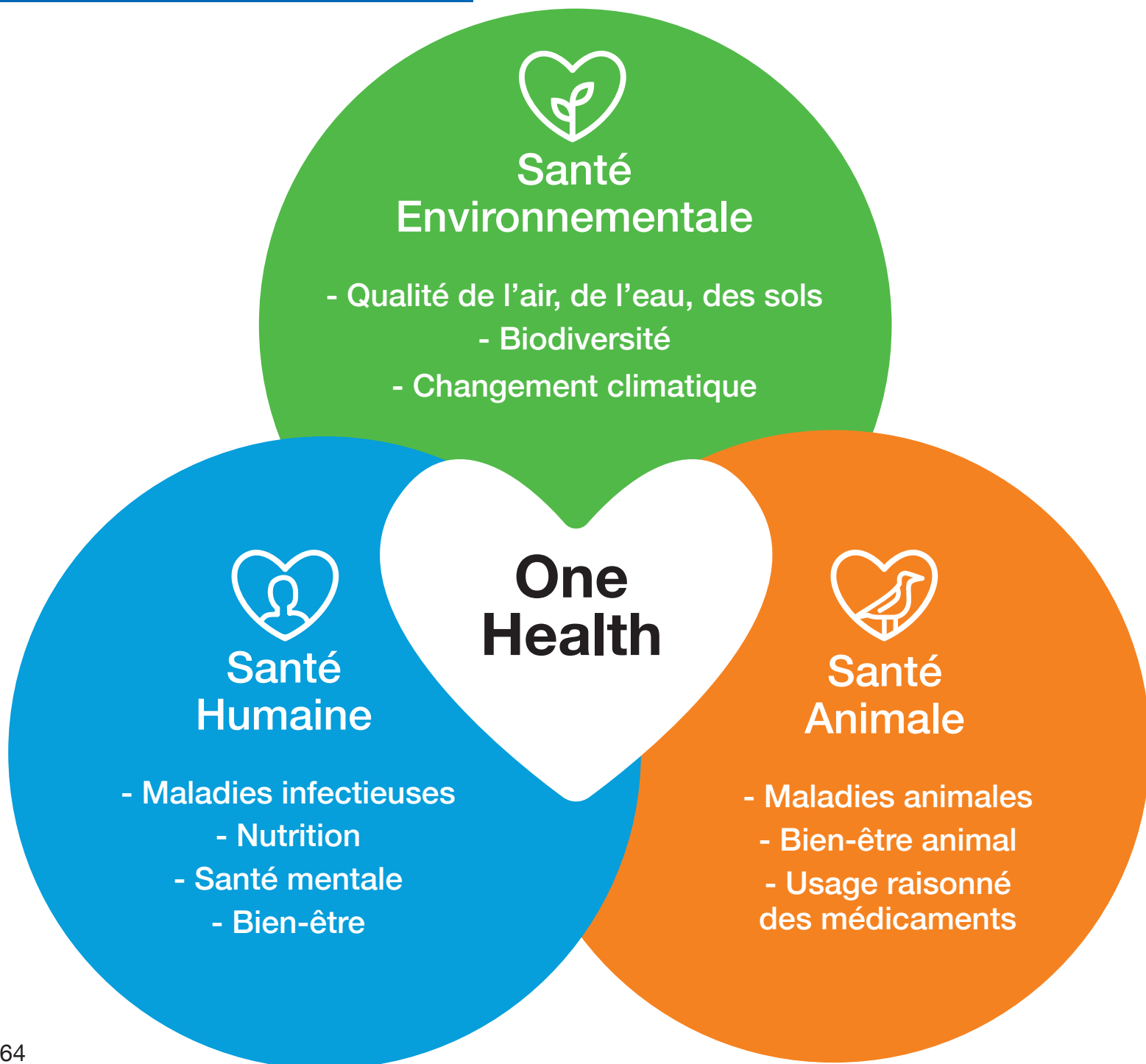
3. Mise en place d'un outil de gestion départemental, incluant des procédures adaptées pour la collecte et le conditionnement des cadavres. Faute de référentiel existant, le GCP a commencé à élaborer un document universel standardisé.

4. Élaboration d'un guide d'autopsie, nécessité révélée par le projet, en l'absence d'ouvrage de référence sur l'anatomie et la dissection des chiroptères.

5. Participation à la base de données nationale du MNHN, afin de cartographier le matériel biologique, renforcer la veille sanitaire et affiner les critères de détection des mortalités anormales.

Ce dispositif permet de structurer la surveillance sanitaire locale tout en contribuant à l'effort national de connaissance et de prévention.

PILOTAGE : direction de l'Environnement, des Grands projets et de la Recherche avec le laboratoire départemental d'analyses





UNE SEULE SANTÉ (One Health) : FAIRE LE LIEN entre santé et biodiversité

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Face aux crises sanitaires et écologiques actuelles, il apparaît que la santé humaine ne peut être dissociée de celle des animaux, des végétaux et des écosystèmes.

Le concept de Une seule santé (One Health) repose sur cette interdépendance entre les êtres vivants et leur environnement. Il vise à mieux comprendre et prendre en compte les liens entre santé humaine, santé animale et végétale, et santé environnementale afin d'améliorer durablement la santé de tous.

Son développement s'inscrit dans un contexte marqué par la multiplication des pressions exercées sur les écosystèmes et par l'émergence de crises sanitaires à l'échelle mondiale. **La majorité des maladies infectieuses émergentes étant d'origine animale,** les activités humaines (telles que l'artificialisation des sols, la déforestation ou l'intensification agricole) favorisent les interactions entre humains, animaux et agents pathogènes. Dans le même temps, la dégradation de la biodiversité affaiblit les mécanismes de régulation naturelle, ce qui peut accentuer les risques sanitaires et avoir des conséquences négatives sur la santé humaine.

Dans ce contexte, l'approche **Une seule santé repose sur une vision systémique**, une logique de prévention, de coopération globale et une meilleure coordination des politiques publiques. Les collectivités territoriales apparaissent comme des acteurs clés pour décliner cette approche à l'échelle locale.

Le Comité français de l'UICN s'est saisi de ce concept afin d'analyser les **liens entre biodiversité, les différentes santés, action publique et territoriale.**

Dans ce cadre, il a publié la brochure « Comprendre le concept Une seule santé », qui présente les fondements et les enjeux de cette approche, ainsi que des retours d'expérience territoriaux, démontrant notamment que la conservation de la nature est un fort levier pour la mise en œuvre de l'approche Une seule santé.

Dans ce document, la Stratégie départementale pour la Biodiversité des Bouches-du-Rhône est mise en avant puisque son ambition N°6 « Développement d'une approche commune, dite *One Health*, entre les sujets de la santé humaine, de l'environnement, de la préservation des espèces » constitue un des six enjeux prioritaires. Elle propose aussi des actions concrètes de mise en pratique de l'approche « Une seule santé » à l'échelle territoriale : suivi sanitaire de la faune sauvage, jardins éducatifs thérapeutiques, sensibilisation des enfants à la qualité de l'air et à ses impacts sur la santé, ou encore suivi des populations de chiroptères.

Par ailleurs, cette approche « Une seule santé » est au cœur de l'action du Laboratoire départemental d'Analyses LDA13.

Lien vers la brochure : <https://uicn.fr/une-seule-sante-le-comite-francais-de-luicn-appelle-a-integrer-la-biodiversite-au-coeur-des-politiques-de-sante/>



REMERCIEMENTS

À l'image de l'élaboration de la Stratégie départementale pour la Biodiversité, la conception et la création de ce livret ont été rendues possibles et enrichies grâce à la coopération des Services et Directions du Département ainsi que de leurs partenaires.

Pour leur aide précieuse pour l'écriture, l'illustration ou la relecture de ce livret, un grand merci est adressé à :

Laetitia Bantwell
Natacha Bassons
Olivier Briand
Solène Conan
Séverine Esposito
Jean-Paul Herbecq
Nicolas Hermann
Elisabeth Holtzer
Françoise Lacotte
Laurence Lay
Isabelle Martel
Jean-Marie Mollet
Nathalie Neveu
Béatrice Orelle
Christian Rombi
Valérie Rossi
Hélène Souan
Karine Tramier
Claudine Trezzy

Écriture et conception :

Comité français de l'UICN : Florence Clap, Lauriane Letournel, Valérie Moral
Département des Bouches-du-Rhône : Ingrid Jammes, Astrid Lanneau, Philippe Susini



DEPARTEMENT13.FR



ISBN : 978-2-9507010-5-3

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
52, avenue de Saint-Just 13256 Marseille Cedex 20

departement13.fr